



MAI
2009

N° 19

Le Gibriaçois



Bulletin d'informations municipales de la ville de Gevrey-Chambertin



Le Mot du Maire

Dans ce contexte de crise économique et sociale grave que traverse notre pays, le conseil municipal, dans son budget communal 2009, a privilégié deux axes principaux :

- ♦ **préserver le pouvoir d'achat des habitants, en baissant les taux de 2 %.** C'est donc une quasi reconduction des montants de l'impôt local communal de 2008 qui a été voté à l'unanimité par le conseil municipal
- ♦ **maintenir un niveau élevé d'investissements** pour l'entretien de notre patrimoine et qui donnera aussi du travail aux entreprises locales.

Alors même que certaines recettes et dotations sont en diminution très forte et que les charges augmentent fortement (énergie par exemple) cela nous oblige à encore plus de rigueur et d'efforts.

Jean-Claude ROBERT

SPECIAL BUDGET 2009

FISCALITE :

↓ *baisse des taux
de 2 %*

TAXES COMMUNALES	2008	2009
Taxe d'habitation	7,66 %	7,51 %
Taxe foncier bâti	16,58 %	16,25 %
Taxe foncier non bâti	17,41 %	17,05 %

Comparatif des taux communaux (2008) avec ceux de plusieurs communes similaires

COMMUNES	Taxe d'Habitation	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncier non bâti
Arnay-le Duc	12,59	18,20	39,25
Chatillon s/Seine	11,74	19,26	56,41
Gevrey-Chambertin	07,66	16,58	17,41
Is s/ Tille	07,43	15,99	33,70
Meursault	10,95	15,14	29,97
Nuits St Georges	10,33	17,64	15,94
Plombières les Dijon	08,79	20,65	76,98
Pouilly en Auxois	09,80	25,99	44,26
Venarey les Laumes	08,99	21,47	42,94
Tx moyen départemental	12,59	20,52	30,64

Les taux de Gevrey-Chambertin sont parmi les plus bas du département

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2.131.234, 92 €

Quand la ville reçoit 100 € par habitant, d'où proviennent ces ressources ...

Produits d'exploitation : 60.500 €

- ✧ Vente de bois
- ✧ Occupation du domaine public
- ✧ Remboursement charges par les locataires de logements communaux (40.000 €)

Transferts reçus : 391.750 €

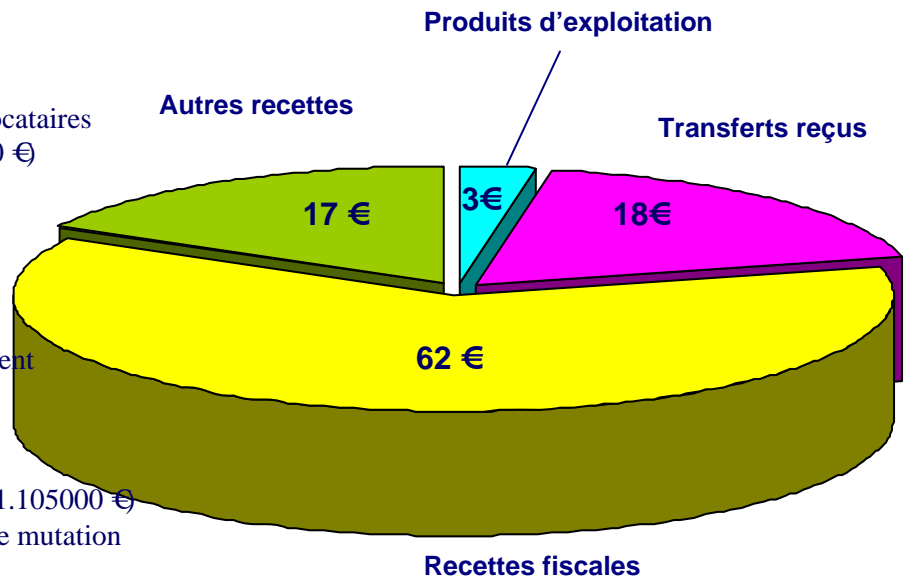
- ✧ Dotations de l'Etat
- ✧ Compensations versées par l'Etat à la commune (61.000 €)
- ✧ Dotation Globale de Fonctionnement (280.000 €)

Recettes fiscales : 1.320.300 €

- ✧ Produit des 3 taxes communales (1.105000 €)
- ✧ Taxe additionnelle sur les droits de mutation

Autres recettes : 358.684,92 €

- ✧ Revenus des immeubles
- ✧ Locations des immeubles communaux



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.562.700, 00 €

Sur 100 € de dépenses en 2009, la ville consacre par habitant...

Frais de personnel : 561.650 €

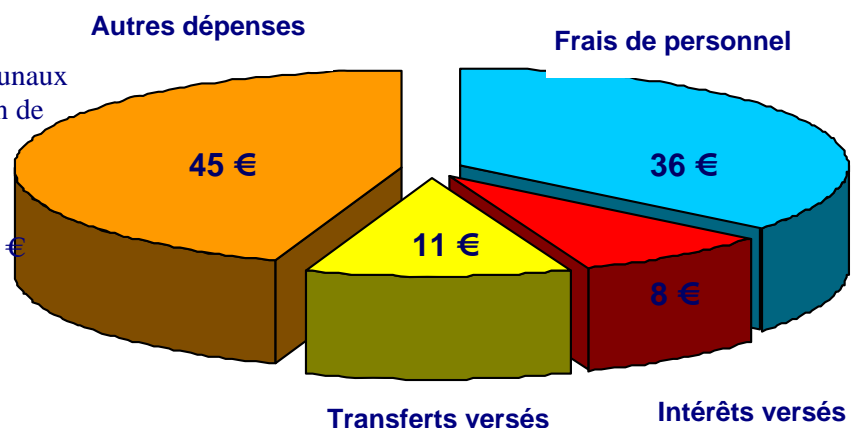
Intérêts des emprunts versés : 130.300 €

Transferts versés : 391.750 €

- ✧ Participation aux organismes intercommunaux (syndicat intercommunal d'électrification de Côte d'Or)
- ✧ Subventions aux associations : 40.000 €
- ✧ Participation au Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 60.500 €
- ✧ Subventions Centre communal d'action sociale (CCAS) : 20.000 €

Autres dépenses : 699.750 €

- ✧ Entretien des bâtiments communaux
- ✧ Frais liés à la voirie
- ✧ Assurances
- ✧ Espaces verts



● INVESTISSEMENTS 2009 : les grands axes

En 2009, plus de 600.000 € d'investissement sans aucun recours à l'emprunt.

➤ L'amélioration du patrimoine

La voirie communale

Réfection des murets de soutènement : 50.000 €

Pour l'année 2009, la Commune a prévu la rénovation de deux murets en très mauvais état qui s'écroulent par endroit :

- *propriété « Les Mazys »*
- *Rue de Lavaux*

Les travaux seront confiés à l'association d'insertion SENTIERS et financés par la commune et le Conseil Général au titre du Plan Patrimoine et Insertion.



Propriété « les Mazys »



Rue de Lavaux

Voirie : 310.000 € (+274 000 € reliquat 2008)

- **Cimetières** : pose d'enrobé dans les allées des cimetières « la Justice » et « En Songe ».
- **Chemin de la Platière** : pose d'un enduit bicouche après les vendanges 2009.
- **Rue du Chambertin** : pose trottoirs
- **Rue de la Petite Issue** :
aménagement sécuritaire,
mail piétonnier,
création de parkings
- **Aménagement d'un parking à la Gare** :

Face au succès des lignes TER à Gevrey-Chambertin, l'aménagement d'un **parking vélo-voiture-bus** est prévu afin de faciliter l'accès aux transports ferroviaires.



Les Bâtiments communaux

Eglise St Aignan : 75.000 €

- Remplacement chaudière (25.000 €)
- 3e tranche (50.000 €) :

La première phase consistera à effectuer les travaux suivants : étanchéité contreforts et chaperon, drainage partie ouest, reprise des descentes d'eaux pluviales, reprise des badigeons.



Autres : 72.000 €

- Antenne gérontologique (12.000 €) : remplacement de la chaudière actuellement au fuel par une chaudière à gaz
- Mise aux normes accessibilité, sécurité électrique des bâtiments communaux (60.000 €) :
La loi n°2005-102 du 11 février 2005 a fixé des échéances strictes pour assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les établissements recevant du public (ERP). La commune a d'ores et déjà effectué un diagnostic accessibilité qui analyse la situation, propose des solutions et évalue le coût des travaux. Ce diagnostic a été établi par les expertises Galtier.
De même, une étude sur la mise en conformité électrique des bâtiments communaux est également prévue.

➤ le développement durable

Acquisition d'un véhicule électrique : 27.000 €

Gevrey roule au vert ! Avec le véhicule électrique, Gevrey se dotera bientôt d'un utilitaire d'un nouveau type. **100% propre**, il n'émet aucun gaz à effet de serre, est très sobre et totalement silencieux.

The infographic consists of four panels. Top-left: 'Vehicule électrique' with '100%' and 'développement durable'. Top-right: 'économique' with a blue background. Bottom-left: 'non-polluant' with a yellow background. Bottom-right: '100%' with 'pollution, decibels' and a green background.

De fabrication française, le véhicule Goupil est pratique, très modulable et spécialement conçu pour les activités de voirie des collectivités (collecte, propreté, espaces verts).

En associant ses indéniables qualités pratiques à la protection de l'environnement, ce véhicule prolonge un peu plus encore notre engagement responsable en faveur du développement durable.



Goupil Industrie ©

➤ Et aussi...

- ONF Travaux de reboisement et entretien des plantations : **21.500 €**
- Matériel et mobilier divers : **35.600 €**

- Éclairage public : **4.000 €**
(renouvellement de l'éclairage Allée des Estournelles et allée de Fonteny)

DEPART DE Mme HEINTZ

Fabienne HEINTZ, assurait les fonctions de Directrice générale des services à la Mairie depuis mars 2000 ; elle avait auparavant exercé cette fonction à Dijon, Quétigny et Arc-sur-Tille. Elle a occupé également le poste de DGS de la communauté de communes pendant 2 ans, pour laquelle elle s'était beaucoup investie dans sa constitution.

Elle a souhaité, dans le cadre de l'évolution normale de sa carrière, exercer dans une commune plus importante ; elle a donc cessé ses fonctions le 30 mars 2009.

Au cours d'une cérémonie conviviale, le Maire l'a remercié pour son engagement, ses compétences et son dynamisme, et lui a souhaité bonne chance pour ses nouvelles fonctions en Bretagne.



Monsieur **Jacques DUTHU**, actuellement en poste à St Jean-de-Losne lui succèdera à compter du 1^{er} juin 2009.

Aide au développement des énergies renouvelables : 10.000 €

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la municipalité accorde une subvention pour l'installation d'équipements solaires thermiques, à raison de :

- ♦ 400 € pour un chauffe-eau solaire individuel
- ♦ 500 € pour un système solaire combiné.

Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez vous équiper et participer à l'amélioration de notre environnement, demandez des renseignements au secrétariat de mairie.



airme le soleil